

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Signature d'un accord de coopération entre la FSC et l'ARCA

La Financial Services Commission (« FSC ») a récemment signé un accord de coopération dans des domaines d'intérêt commun avec l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances de la République Démocratique du Congo (« ARCA »). L'accord a été paraphé par M. Dhanesswurnath Thakoor, le Directeur Général de la FSC et M. Alain Kaninda Ngalula, le Directeur Général de l'ARCA.

Cet accord vise à établir un cadre formel de collaboration et d'échange d'informations entre les deux régulateurs dans la supervision des entreprises d'assurance et contribuera au développement dans les domaines de l'assurance, la captive d'assurance et la réassurance dans les pays respectifs. Il vise également à faciliter le partage et le transfert de connaissances et d'expertise entre la FSC et l'ARCA.

Selon M. Dhanesswurnath Thakoor, le Directeur Général de la FSC, « *Cet accord s'inscrit dans la volonté de la FSC de renforcer son interaction avec ses homologues africains. Il est aussi essentiel pour les deux régulateurs de rehausser leur capacité de surveillance afin d'assurer une meilleure supervision des opérations transfrontalières et la lutte contre le blanchiment d'argent dans le secteur des assurances afin de maintenir la crédibilité et la bonne réputation de nos deux juridictions* ».

9 août 2021

A propos de la FSC :

*La Financial Services Commission de Maurice (FSC) est l'organe intégré de régulation du secteur des services financiers non-bancaires et du commerce mondial à Maurice. Créée en 2001, la FSC a pour vision d'être « un superviseur financier de renommée internationale engagé dans le développement de Maurice en tant que centre de services financiers solide et compétitif ».*

*Dans le cadre de sa mission, la FSC vise à promouvoir le développement, l'équité, l'efficacité et la transparence des institutions financières et des marchés des capitaux à Maurice; réprimer les crimes et les malversations afin de protéger les citoyens investissant dans des produits financiers non-bancaires; et assurer la solidité et la stabilité du système financier à Maurice.*

*Pour les demandes de renseignements des médias à la FSC, veuillez envoyer un courriel à [communications@fscmauriti.us.org](mailto:communications@fscmauriti.us.org)*

**Financial Services Commission**  
FSC House, 54 Cybercity  
Ebene, 72201 Mauritius  
T: (+230) 403-7000 F: (+230) 467-7172  
E: [fscmauriti.us@intnet.mu](mailto:fscmauriti.us@intnet.mu)  
[www.fscmauriti.us.org](http://www.fscmauriti.us.org)